

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 juillet 2016

Etaients présents : Mmes CHALLINE. KOCKEISEN. MAGI. MULLER. PIECHOCKI. SCHWAB. VILLARD. MIOTTO. DOS SANTOS  
MM. VIDILI. DURAND. LAMORLETTE. CASTELLETTA. ZANNETTI. GERMAIN. BASTIEN.

Excusés : MM SANTORO. PIOVESAN. JACQUES.

-0-

Le Compte rendu de la séance du 25 juin 2016 n'appelle aucune observation.

-0-

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance extraordinaire, avec un seul point à l'ordre du jour : les fermetures estivales du bureau de poste de Moutiers.

Monsieur le Maire fait part d'une lettre qu'il a reçue, des responsables de la Poste, le 24 juin 2016.

Le Conseil Municipal conteste, à l'unanimité, ce courrier, informant que dans le cadre des mesures estivales, le bureau de poste de Moutiers sera fermé seize jours.

Après lecture de la délibération du 9 novembre 2015, « motion contre le rejet de réorganisation du bureau de poste », le Conseil Municipal confirme, à l'unanimité, cette motion.

Le Conseil Municipal est toujours fortement et fermement opposé à toute fermeture, diminution des horaires actuels et mise en place d'un facteur-guichetier.

Les élus présents décident de rencontrer les membres de la direction de la Poste, afin de manifester leur mécontentement. Le bureau de poste de Moutiers étant fermé, sans concertation avec la mairie ; ils sont allés à Briey.

Le Conseil Municipal restera mobilisé pour d'éventuelles actions à mener pour la sauvegarde du service public.

*Le Maire,  
Rémy VIDILI*